

GRAND PRIX SENIORS DE VSD 2022

Les 19 – 20 et 21 août 2022 – Golf Club de Valence St Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER 2022

Clôture des inscriptions : **Jeudi 4 août**

Contrôle des inscrits : **Samedi 6 août**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **Mardi 9 août**

Publication des départs : **Mercredi 17 août**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition, licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

⚠ Application des mesures sanitaires en vigueur.

FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous dans chaque série, les 2/3 du champ et les ex-aequo sont qualifiés pour le tour suivant.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleus)
Départs avancés - Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17

Une série Messieurs : Départs des repères II (blancs)
Départs avancés - Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur les trous 1 et 6, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Étiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (RÈGLES LOCALES PERMANENTES DES ÉPREUVES FÉDÉRALES AMATEURS § 14).

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf Club de Valence St Didier – 620 route de Montelieu – 26300 Charpey

Adultes : 100 € Adultes abonnés VSD : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription doit en informer le club obligatoirement par courriel à l'adresse suivante : golfclubvalence@wanadoo.fr reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max de	Dames : Nb mini (hors wild cards)	Wild cards : Nb max autorisé
144	33	14

Les joueurs et joueuses sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs).
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs).
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance gratuite du parcours est possible dans les 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

Départs d'un seul tee :

- 1^{er} jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- 2^{ème} jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1. À l'issue de ce tour, Cut dans chaque série, les 2/3 du champ et les ex-aequo sont qualifiés pour le tour suivant.
- 3^{ème} jour : en fonction des résultats, ordre décroissant.

Prix et Remise des Prix

Samedi 20 août à 19h00 : Proclamation des résultats cumulés des 2 premiers tours et cocktail dinatoire.

Dimanche 21 août : Remise des Prix - 20 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Les trois premiers de chaque série sont primés.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

À retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf Club de Valence St Didier)

GRAND PRIX SENIORS DE VSD 2022 LES 19 – 20 ET 21 AOÛT

Golf Club de Valence St Didier
620 route de Montelier
26300 Charpey

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

⚠ Application des mesures sanitaires en vigueur.

INSCRIPTION

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Club de licence :

Numéro de Licence ffgolf :

Index :

Classement Mondial :

Classement Mérite :

Tél portable* (nécessaire) :

@Mail* (nécessaire) :

***Veuillez écrire lisiblement svp**

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes :

100 €

Adultes abonnés VSD :

50 €

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription doit en informer le club obligatoirement par courriel à l'adresse suivant : golfclubvalence@wanadoo.fr et reste redevable du droit d'engagement